

BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE THIAUCOURT-REGNIÉVILLE

Janvier 2021

Numéro 1

LES VOEUX DU MAIRE

Coordonnées

Mairie de THIAUCOURT
Rue Mengin
54470 Thiaucourt Regniéville
03 83 81 90 10
mairie.thiaucourt@wanadoo.fr

www.thiaucourt-regnieville.mairie54.fr

Votre commune est présente sur
Facebook
PanneauPocket

Mme DUMONT, Maire
Mme THIBAUD, Maire adjoint
M. HOUIN, Maire adjoint
Mme NAWROT, Conseiller adjoint
M. CHÉRY, Conseiller adjoint

Permanence de la mairie

Lundi, mardi et jeudi :
de 10h00 à 12h00 et de 15h30 à 17h00

Mercredi et vendredi :
de 10h00 à 12h00

Samedi :
de 9h00 à 11h00

Tout d'abord à toutes et tous, je veux exprimer en mon nom et au nom du Conseil Municipal ainsi que des employés municipaux, tous nos vœux de bonheur et de santé à vous-même ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

L'époque des vœux est normalement une période qui nous permet de nous retrouver, de nous rencontrer. L'épidémie de la Covid 19 en a décidé autrement. Comme le repas des aînés, les vœux à la population ne peuvent pas avoir lieu.

Dans ce temps de doute où prévaut le sentiment de l'impuissance collective, je vous propose de porter sur notre pays un regard positif, et de partager la conviction que, malgré toutes les difficultés, notre pays recèle de fortes capacités d'initiatives et de rebond.

Nous ici à Thiaucourt-Regniéville, toute l'équipe municipale s'est engagée dans une démarche de renouveau de notre municipalité.

Osons demain !

2021 verra la continuité de ce que nous avons initié depuis juillet. Un vaste chantier participatif, où vous, habitants de Thiaucourt-Regniéville, vous avez votre place, puisque qu'en ce début d'année, un comité citoyen va imaginer notre bourgade de demain au travers du projet : « Dessine-moi un bourg ».

En vous renouvelant mes meilleurs vœux, il ne s'agit pas d'une simple formule convenue mais bien l'expression d'une réelle confiance dans l'avenir, dans notre capacité collective à dépasser nos inquiétudes, nos difficultés.

Nous pourrions alors nous remémorer les paroles de Jean Jaurès :

« il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir ».

Mme DUMONT, Maire de Thiaucourt



NOUVEAUTÉ !

Un Photomaton est à disposition au secrétariat de la Mairie.

Pensez à appeler avant votre venue ou à ajouter 5 à 7 min pour le temps de rallumage. Merci de votre compréhension.

Rappel : La compétence Pièces d'identités appartient à la Communauté de Communes Mad et Moselle (comme celle des ordures ménagères/déchetterie).

03 83 81 91 69, accueil@cc-madetmoselle.fr

Démarches : www.cc-madetmoselle.fr/index.php/services-a-la-population/passeport-carte-d-identite



LE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Retrouvez ici les délibérations les plus marquantes du Conseil Municipal

11 JUIN 2020

Vote du compte administratif de la commune
Baisse du coût des parcelles du lotissement à 54€ TTC/m²
Maintien des taux d'imposition des taxes locales

03, 10 ET 24 JUILLET 2020

Installation du nouveau Conseil Municipal

Détermination des commissions communales et des délégations syndicales
Réouverture de l'Eglise tous les jours de 9h00 à 17h00

Vote des budgets 2020

04 SEPTEMBRE 2020

Modification des tarifs relatifs au droit de place

06 OCTOBRE 2020

Proposition tarifaire Espace Culturel « La LOCO »
Vote pour la création d'un espace cinéraire au cimetière communal

03 NOVEMBRE 2020

Mise en place du photomaton en mairie
Proposition de vente de coupes de bois aux habitants de Vigneulles-lès-Hattonchâtel sur demande de l'ONF
Détermination du taux de la taxe commerciale saisonnière à 0.76€

01 DÉCEMBRE 2020

Projet communal – Création d'un comité communal
Création de deux postes de conseillers adjoints



DES INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL

Les compte-rendus des différentes réunions du Conseil Municipal sont diffusés sur le site <http://www.thiaucourt-regnieville.mairie54.fr/fr/deliberations-du-conseil-municipal.html>

Vous avez également la possibilité de trouver des informations sur les 2 tableaux d'affichage qui sont disposés à l'extérieur de la mairie rue Mengin. Les délibérations plus anciennes sont disponibles en Mairie.

L'application **Panneau Pocket** est téléchargeable sur mobile et/ou tablette en utilisant le Play/Store ou directement grâce à l'un de ces QR Codes :

Vous pourrez ainsi avoir les informations de la commune directement sur votre téléphone ou tablette.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Rappel de la loi, véhicule sur la chaussée !

Le code de la route indique (art. L325-7) : « est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant 7 jours ».

Le code stipule également que tout véhicule sur la voie publique doit avoir une assurance et un contrôle technique à jour.

Pour rappel, le code de la route prévoit une amende de 2ème classe. Si le propriétaire reste sans réaction, il risque l'immobilisation puis la mise en fourrière du véhicule à ses propres frais. A noter que si le véhicule a une valeur inférieure à 700 euros, il est directement détruit. Si vous avez un souci, un empêchement qui justifie l'immobilisation de votre véhicule, il faut le signaler en Mairie.

NOUVEAU LOTISSEMENT



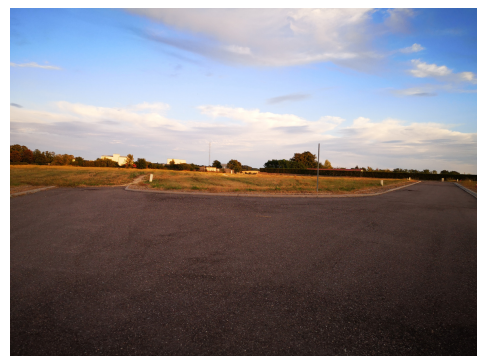
Le lotissement appelé « La Louvière » est situé dans un cadre très agréable sur les hauteurs de Thiaucourt près du *Carrefour Contact*. Le projet n'est pas récent puisqu'en effet, il a commencé en 2014. Pour les travaux, il faut néanmoins attendre 2017 puis la vente d'une seule parcelle.

En juin 2020, le prix de vente des parcelles est abaissé à 54€ par m² TTC contre 78€ TTC auparavant. Grâce à une publicité renforcée de nouveaux acquéreurs se sont manifestés. Un mouvement encourageant bien qu'il reste encore 9 terrains à vendre dans la première tranche avant de pouvoir viabiliser la seconde.

Pour rappel, les terrains sont viabilisés et ont un accès à la fibre optique, ce qui encourage les plus jeunes à s'installer. Ils ont des superficies variées entre 600 et 1200 m² afin de satisfaire toutes les envies.

Le quartier est en plein essor avec l'accès au commerce en moins de 5 minutes à pied et il est réputé comme étant très calme.

Pour les enfants, plusieurs espaces verts seront créés et une aire de jeux se situe à moins de cinq minutes dans la rue Saint Nicolas. Si vous souhaitez des renseignements sur le lotissement, n'hésitez pas à contacter la mairie aux horaires d'ouverture habituels.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

PAQUOT Eugénie (19/01)
 BUZZERIO Roméo (01/03)
 COLLET Léna (16/03)
 GERARDIN Flavie (06/04)
 MUNSTER Anna (21/04)
 SUTTER JOURDAN Elina (30/06)
 SCHUH Kaily (16/07)
 VIGNOL Eliott (22/09)
 BRIDANNE WISNIEWSKI Maël (23/11)
 LAURENT TOURAN Mylana (24/11)
 LAURENT TOURAN Mylann (24/11)
 THERNOT Mallowan (30/11)
 CURE Bastien (11/12)
 KUCZMARSKI Sohan (15/12)
 KNAFF Marius (24/12)

MARIAGES

PAQUOT Anthony et COSTE Fanny
 (08/08)
 SZESZOL Jérémy et KOSIOR
 Vanessa (22/08)

DÉCÈS

BOULANGE Jean-Marc (07/02)
 FOUCRET Geneviève (18/02)
 SONREL Jacky (FAS, 23/02)
 CORDONNIER Paulette (04/04)
 GEORGES Edmond (09/04)
 GIRARD Jean-François (FAS, 12/05)
 GOUY Marie (16/06)
 LAMY Denis (29/06)
 SPIERCKEL Odette (09/07)
 AZOU Yannick (24/08)
 PAILLET Jeanine (29/09)
 LALLEMENT Véronique (12/10)
 GOUY Jean (29/10)
 FEHLEN Marie-Thérèse (30/11)
 WAESSEM François (02/12)
 BONIN Michel (26/12)

LES NOUVEAUX TARIFS DE LA LOCO

Les tarifs de location de la salle polyvalente ont baissé !

Les tarifs de location de la salle polyvalente ont baissé !

Le Conseil Municipal a souhaité proposer des tarifs plus avantageux pour les habitants.

Les tarifs ont aussi changé pour les particuliers extérieurs, les partenaires et les associations.

Pour tout renseignement, merci de contacter le secrétariat par mail.



PARTENAIRES :

| | 1 JOUR | 2 JOURS | 3 JOURS |
|---------------|--------|---------|---------|
| FOYER/BAR | 50 | 70 | 100 |
| CORAIL | 70 | 100 | 120 |
| MISTRAL | 200 | 250 | 300 |
| CUISINE | 50 | 80 | 120 |
| TOUT L'ESPACE | 350 | 450 | 600 |

TARIF EXTERIEUR PRIVE :

| | 1 JOUR | 2 JOURS | 3 JOURS |
|---------------|--------|---------|---------|
| FOYER/BAR | 50 | 70 | 100 |
| CORAIL | 150 | 250 | 300 |
| MISTRAL | 350 | 400 | 500 |
| CUISINE | 50 | 80 | 120 |
| TOUT L'ESPACE | 400 | 600 | 800 |

TARIF THIAUCOURTOIS :

| | 1 JOUR | 2 JOURS | 3 JOURS |
|---------------|--------|---------|---------|
| FOYER/BAR | 50 | 70 | 100 |
| CORAIL | 100 | 160 | 200 |
| MISTRAL | 250 | 300 | 400 |
| CUISINE | 50 | 80 | 120 |
| TOUT L'ESPACE | 350 | 500 | 650 |

La mise à disposition des locaux est prévue de 10h à 9h le lendemain.

FORFAIT MÉNAGE :

| Forfait ménage | Cuisine et vaisselle | Foyer | Corail | Mistral |
|----------------|----------------------|-------|--------|---------|
| Normal | 50 | 50 | 75 | 100 |
| Sale | 100 | 100 | 150 | 200 |
| Très sale | 200 | 200 | 300 | 400 |

CAUTION :

Une caution par chèque bancaire d'un montant de
 - 200 € pour le Foyer/Bar,
 - 400 € pour la salle Corail,
 - 600 € pour la salle Mistral
 sera demandé à tous les locataires.

La caution sera restituée une semaine après l'état des lieux.

DÉFINITION NETTOYAGE :

- NORMAL : Balayage et lavage sols + nettoyage des toilettes
- SALE : Rangement de tables et chaises, balayage et lavage sols + nettoyage toilettes
- TRÈS SALE : Rangement et lavage tables + chaises, balayage et lavage des sols + nettoyage des toilettes.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les journées européennes du patrimoine se sont déroulées le 19 et 20 septembre 2020. La ville de Thiaucourt s'est engagée dans cette manifestation avec la volonté de mettre en valeur un patrimoine médiéval.

Pour cela, il a été proposé pendant ces deux jours un parcours guidé de 2h : de la rue Marie Wuara avec ses vestiges des remparts de 1571 et son presbytère de la même époque. Puis venait l'étape de la visite de l'Église avec l'exposition des plans originaux de 1732. La flânerie nous a amenés le long des lavoirs en passant par l'ancien chemin de ronde. Mais ce fut la visite des geôles et des écuries de l'ancienne gendarmerie qui ont captivé tous les participants. Notre parcours s'est terminé par la visite d'une exposition à la mairie et avec la dégustation du vin de l'association « La côte des Caures » qui fait revivre le vin de Thiaucourt !



Les documents d'époque ont tous été extraits de nos archives municipales, puis exposés soit à l'Église, soit à la mairie pendant tout le week-end. Les visites se sont faites en groupes restreints, au cours de la journée du samedi et le dimanche sur demande. Les Journées du patrimoine seront reconduites en 2021.

Connaissez-vous ?



La Vierge des Ermites, datée de 1684, est conservée à Thiaucourt. Cette statue est souvent appelée Notre Dame des Ermites, ou encore la Vierge à l'enfant.

L'inscription en latin sur le socle indique une origine suisse, de la région de Einsiedeln. Elle est en bois polychromé. Malheureusement, le bois n'a pas supporté le temps et les différences de température (entre sécheresse et humidité) lorsqu'elle était exposée à l'Église, la statue s'est fendue et sa peinture est très écaillée.

C'est une statue remarquable à sauvegarder, à inscrire dans le patrimoine de notre Ville.

Elle a été exposée uniquement aux Journées du Patrimoine 2020.

Une souscription sera faite au cours de l'année 2021 pour sa restauration.

FÊTE DE L'AUTOMNE



La première fête de l'automne s'est déroulée dans la commune le samedi 10 octobre 2020. Grâce au temps très clément, les festivités ont rassemblé des exposants de braderies, des restaurateurs, les pompiers du village ainsi que plusieurs associations.

Au programme de la journée Rue des Promenades : de la pétanque sur les nouveaux terrains, des expositions de véhicules militaires, mais aussi ceux des pompiers et des voitures américaines. Sur la place se tenaient des Food trucks locaux et le restaurant du coin était ouvert. Un bar à mojito était également présent pour proposer des cocktails aux désireux ainsi qu'un vendeur de bières artisanales et l'association "La côte des Caures".

La Rue Carnot a, quant à elle, accueilli quelques exposant de braderie.

La commune, organisatrice, avait décidé de ne pas faire payer l'emplacement aux exposants, la crise sanitaire ayant limité l'affluence aux différents stands.

Les personnes présentes étaient satisfaits de voir qu'une nouvelle fête était organisée. La municipalité espère que cette fête pourra se reproduire en 2021 avec de nouvelles activités et des forains pour les enfants. Le bilan positif encourage la municipalité à renouveler l'expérience.

La journée s'est terminée sur des notes de fraîcheur et de lumières avec un magnifique feu d'artifice proposé par une association locale "Le Ciel en fête". Il a pu remettre du baume au cœur à certains habitants avec ce spectacle offert par la mairie. Rendez-vous donc l'année prochaine pour la deuxième édition de la fête de l'automne en espérant que les mesures gouvernementales le permettront.

EMBELLISSEMENT DE NOS ESPACES

Du changement au cimetière thiaucourtois

La commission qui s'occupe de l'entretien et de la gestion du Cimetière est en train de remettre en ordre l'ensemble des documents afin de procéder aux demandes de renouvellement des concessions échues, mais aussi les différentes démarches pour récupérer les emplacements en état d'abandon avancé (et ainsi pouvoir accueillir de nouvelles concessions).

La commission reçoit une aide précieuse de Mme Hannequin Muriel (secrétaire de Mairie) et de l'association des Maires (Département 54) pour mener à bien ces deux dossiers.

La commission Cimetière s'organise également avec les commissions Travaux et Fleurissement de la commune, ainsi qu'avec les agents communaux de terrain pour entretenir et embellir le cimetière. Ensemble, les membres de ces trois commissions souhaitent transformer ce lieu en un "un lieu de recueillement agréable" avec de la végétation pérenne qui se re-sème seule chaque année : trèfles, prairie fleurie, arbustes résistants au froid mais surtout à la sécheresse...

Un composteur est en cours de fabrication par les agents communaux et sera bientôt en place.

Lauréats du concours de maisons décorées et illuminées

En décembre 2020, la municipalité a décidé de demander aux thiaucourtois de participer à la décoration de fêtes. L'initiative sera reconduite en 2021, en espérant que cela devienne une tradition.

Pour le moment, pour des questions de budget, la municipalité n'a pas eu la possibilité d'acheter de nouvelles grandes décorations illuminées pour le village. Par contre, les conseillers municipaux, les agents de terrain et quelques bénévoles ont eu cœur à décorer les espaces fleuris et la façade de la Mairie. En 2021, nous espérons réussir à faire de plus gros achats.

Pour le concours, le jury a fait le tour de la ville afin de repérer les maisons et appartements décorés. Chacun des lauréats, recevra un bon pour une galette des rois.

Le jury pensait donner 5 prix mais il n'a pas réussi à départager certaines décorations. Les membres du jury ont donc décidé de remettre 7 prix :

Prix des plus belles façades :

M. et Mme SCHMITT M. et Mme LAUCELLA M. et Mme FRANTZEN

Prix des plus belles fenêtres :

M. et Mme LAMBERTAUX Mme MORIAU

Prix des plus beaux jardins :

M. Ludovic LALLEMENT M. et Mme CORBU

En raison des mesures sanitaires, les membres du Conseil Municipal iront remettre les bons aux lauréats !

Félicitations !

Merci à tous d'avoir participé à la décoration de notre village !



La commune de Thiaucourt a besoin de bénévoles régulièrement, elle s'est donc inscrite sur le site de la réserve civique.

Qu'est ce que la Réserve civique ?

La réserve civique, créée par l'Etat, permet de mettre en relation des organismes publics ou associatifs avec des bénévoles pour diverses missions telles que : la mobilisation COVID, l'aide alimentaire, l'éducation pour tous, la protection de la nature, le sport pour tous, le devoir de mémoire et la citoyenneté.

La commune mettra prochainement en ligne des missions.

Si cela vous intéresse, vous pouvez y avoir accès par ces liens :

<https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/> ou <https://www.jeveuxaider.gouv.fr>



CONTRIBUTIONS CITOYENNES

La commune réfléchit actuellement sur le projet "Tour de ville" qui consiste en la création d'un circuit de promenade faisant le tour du village où chacun pourrait trouver plusieurs activités extérieures pour s'occuper : zones de pique-nique, aires de jeux, pratiques sportives en plein air, découverte du patrimoine et de la nature,...Mais aussi des zones ombragées lorsqu'il fera très chaud en été. Le projet inclura aussi les différents lieux de restauration (bars, food trucks et restaurants thiaucourtois,...) et de pause culture/loisirs (fermes, producteurs locaux, ruches,...).

Nous avons besoin de votre avis pour positionner les différents éléments du mobilier urbain au plus près de ceux qui les utiliseront.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal un document que vous pourrez compléter en répondant aux différentes questions et en nous donnant vos avis. Il est possible de faire des schémas au dos de la feuille ou à côté de vos réponses.

Si vous avez envie de vous impliquer dans ce projet, un Comité Communal va bientôt être créé et un appel à candidature sera fait auprès de la population, dans le cadre cette fois-ci du projet plus global "Dessine-moi un Bourg".

Si vous souhaitez avoir plus d'informations et vous pré-inscrire à ce comité, vous pouvez le faire en téléphonant à la mairie ou en envoyant un mail à mairie.thiaucourt@wanadoo.fr

Contribution citoyenne libre

Vous pouvez donner votre avis, faire des propositions, exprimer vos idées, participer à l'organisation d'événements... N'hésitez pas à nous contacter : votre opinion a de l'importance. Une boîte aux lettres est installée sur la façade de la mairie, notre adresse mail est : mairie.thiaucourt@wanadoo.fr. Vous pouvez également utiliser la fiche contact sur le site internet de la Mairie.

Communication des associations

L'année 2020 a été, comme vous le savez, une année particulière notamment pour les associations.

Peu de manifestations ont pu voir le jour. Par exemple, le Festivillage des jeux a été reporté puis annulé, les fêtes de l'escargot et de la Saint-Jean n'ont pas pu être organisées, et bien d'autres...

C'est pour cela que vous ne retrouvez pas d'articles en lien avec la vie associative thiaucourtoise dans ce numéro du bulletin municipal. La municipalité soutient l'ensemble des acteurs associatifs du territoire et espère très fortement une sortie de la crise sanitaire.

Nous demandons aux présidents d'associations et à leur équipe de rester vigilants au courant de l'année 2021, nous leur demanderons de contribuer à de nouveaux outils de communication :

- Nous invitons les présidents des associations à **consulter le site internet** de la commune et à contacter la mairie pour réactualiser les informations présentes sur vos pages. Ils peuvent envoyer de nouveaux textes/photographies ou demander un rendez-vous avec Mme Nawrot, conseillère déléguée à la communication.

- Nous allons **mettre à jour le livret d'accueil** de la commune et nous aurons besoin de l'aide des présidents d'associations pour proposer aux nouveaux habitants une vision globale des services, des activités et des manifestations du village. Nous les solliciterons dès que nécessaire.

- Si les associations souhaitent **publier un article** dans le prochain bulletin municipal (printemps 2021), nous leur demandons d'envoyer par mail leurs propositions d'articles avant le 15 mars 2021.

Le but de ces nouveaux outils est de montrer à quel point notre village est dynamique !

COMMUNICATIONS DIVERSES

Après discussion, le CCAS (Comité Communal d'Action Sociale) a décidé de proposer des paniers cadeaux en remplacement du traditionnel « Repas des anciens » pour la fin d'année 2020. Les paniers ont été confectionnés par Mme Hubert et son équipe du *Carrefour Contact*.

La distribution s'est déroulée en deux temps le samedi 19/12/2020 :

- Le matin de 10h à 12h, devant le *Carrefour Contact*, pour permettre à ceux qui le souhaitent d'avoir un créneau pour récupérer leur panier.
- L'après-midi, plusieurs binômes ont procédé à une distribution sous forme de livraison à domicile.

Dans l'ensemble, les habitants ont accueilli cette initiative chaleureusement, mais les moments de convivialité ont beaucoup manqué tout au long de cette année 2020. Ils espèrent avoir la chance de se retrouver en 2021 autour d'un bon repas et de la musique.



Bon à savoir !

Le CCAS a pour but de repérer les personnes ayant besoin d'aide ponctuelle ou répétée, comme par exemple pour la rédaction d'une demande d'aide auprès d'un ou plusieurs organismes à but social. Le CCAS aiguille également les personnes vers les autorités compétentes pour solutionner leur problème.

Le CCAS met en place des actions qui visent à faire se rencontrer des personnes isolées et des personnes actives afin de créer une dynamique de groupes et d'impulser des solidarités.

Le CCAS se réunit régulièrement pour avancer sur différents projets comme le plan Grand Froid ou Canicule.

Vélo ou auto, à chacun son destrier !

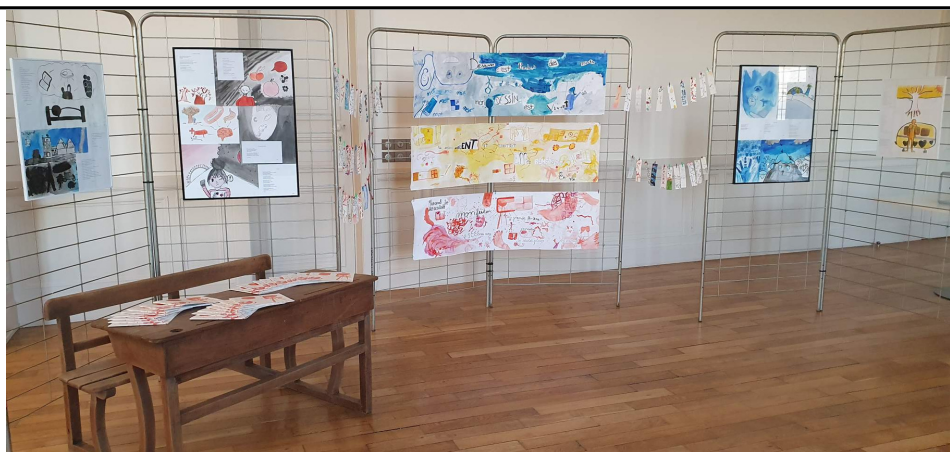
La Communauté de Communes Mad et Moselle, en association avec la Fédération départementale des Familles Rurales notamment, propose une nouvelle alternative au manque de transport en commun dans notre secteur rural.

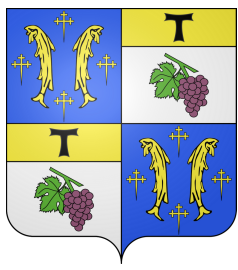
Elle a lancé fin 2020 une offre de mobilité solidaire et citoyenne qui vise à démocratiser le covoiturage même sur de courte distance, sans passer par des plateformes nationales. Le but de ce dispositif, au-delà de l'aspect mobilité évident, est de créer du lien contre l'isolement et surtout de faire se rencontrer les générations.

La Communauté de Communes propose également de financer une partie de l'achat d'un vélo à assistance électrique. L'aide peut atteindre 300 euros, mais attention : le nombre de subventions est limité à 100 dossiers. Elle souhaite que que l'achat de ce vélo soit le plus local possible.

Exposition POEMA du collège

Pendant le mois de décembre 2020 et janvier 2021, les collégiens ont exposé leurs poèmes et leurs travaux d'arts plastiques dans la salle du Conseil à la Mairie, sous la direction de Mme Hoellinger. Des carnets de poèmes écrits par les élèves sont offerts, vous pouvez toujours venir les chercher en Mairie. D'autres expositions et projets sont à prévoir en 2021.





ENQUÊTE 2021

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

La commune réfléchit actuellement sur le projet "Tour de ville". Son but est de créer un circuit promenade, faisant le tour du village. Pour le rendre plus agréable et attrayant, il serait jalonné de : zones ombragées, de coins pique-nique, d'aires de jeux et d'activités sportives, de lieux de découverte de la nature et du patrimoine.

Nous avons besoin de votre avis pour positionner le mobilier urbain au plus près des besoins. Cette enquête servira aussi de base aux travaux du futur Comité Communal et du projet "Dessine-moi un Bourg" (page 7).

Étape 1 : Entourez le **nom du quartier** dans lequel vous vivez

| Nom du quartier | Zone concernée |
|------------------------------|---|
| Dessus du Rupt-de-Mad | Route de Pont-à-Mousson, Rue de la Gare, Rue du Patural, Route de Prény, Rue du Stade, Rue d'Euvezin, Rue du Faubourg Saint-Jean, Rue du Général de Gaulle, Rue Saint-Nicolas, Vieille Rue, Nouveau lotissement et ZAC, Regniéville,... |
| Centre-bourg - Carnot Droite | Rue de Verdun, Rue Clinchant, Rue Mathiot, Rue Bréhart, Rue du Chamoiné Marange, Rue de l'Hospice, Rue Henri Poulet, Rue des Promenades, Rue de Jaulny, Rue du Moulin Bas, Rue du cimetière, Chemin du tour de ville,... |
| Centre-Bourg - Carnot Gauche | Rue Carnot, Rue des promenades, Rue Neuve, Rue Mengin, Rue Mangin, Rue Marie Wuara, Rue du Lot, Rue de la Coupe d'Or, Chemin des Clouyères, Rue du 19 Mars 1962, Rue Saint-Rémi, Rue de Lamarche, Rue Patton,... |

Étape 2 : Répondez à ce questionnaire (entourez votre réponse, vous pouvez faire des schémas si besoin)

➤ Seriez-vous intéressés par l'installation d'un terrain de pétanque dans votre quartier ?

Oui, précisez l'endroit :

Non, précisez pourquoi :

➤ La commune souhaite proposer de nouveaux jeux pour enfants, en avez-vous besoin dans votre quartier ?

Oui, précisez l'endroit :

Non, précisez pourquoi :

➤ Trouvez-vous utile l'installation de nouveaux aménagements pour les adolescents (Skate Parc, City Stade...)?

Oui, précisez l'endroit :

Non, précisez pourquoi :

➤ Seriez-vous intéressés par des tables de pique-nique et des tables de ping-pong ?

Oui, précisez l'endroit :

Non, précisez pourquoi :

Espace d'expression : Avez-vous des idées d'amélioration des espaces publics ?

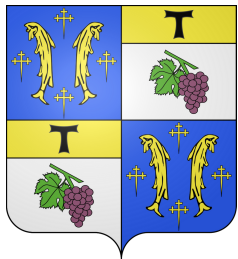
.....

.....

.....

.....

Merci d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire : il est à déposer en mairie ou à renvoyer par mail (mairie.thiaucourt@wanadoo.fr)



LA COMMUNE DE THIAUCOURT-REGNIEVILLE

&

LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE PONT-A-MOUSSON

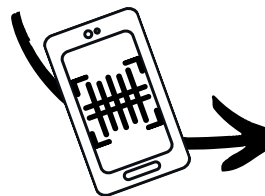
vous rappelle que



Lorsque vous recevrez une facture de loyers, d'assainissement, de bois...

Vous pourrez payer grâce à PayFiP
par **carte bleue** ou par **prélèvement** sur internet en allant sur

www.tipi.budget.gouv.fr



24h/24 et 7j/7

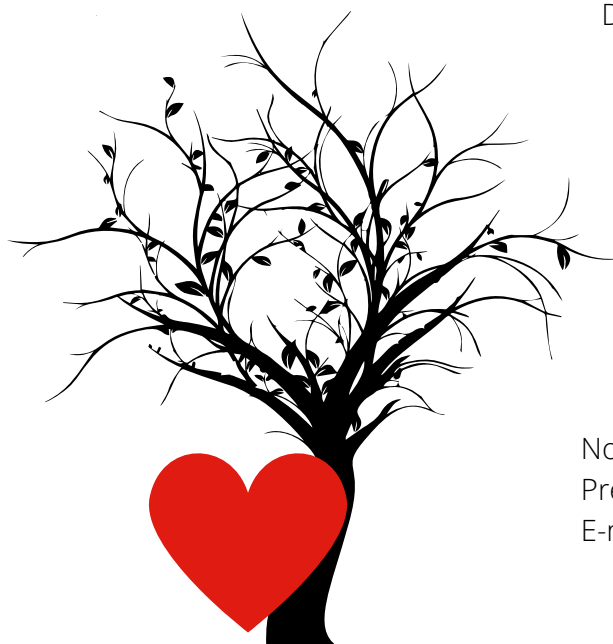
PayFiP (anciennement tipi) est un site de télépaiement des services publics locaux.

On vous demandera

1 / l'identifiant de la collectivité présent sur la facture : 048386 ou 051791 ou 051771

2 / le numéro de la facture

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL NUMERIQUE



Dans un but de protection de l'environnement, la commune vous invite à préciser si vous souhaitez :

- recevoir les bulletins municipaux en version papier
OU
 en version numérique

Dans les deux cas, merci de retourner ce formulaire à la Mairie (mail ou boîte aux lettres).

Si vous choisissez la version numérique, veuillez renseigner les informations suivantes :

Nom :

Prénom :

E-mail :

@

Vous recevrez le prochain bulletin municipal par mail

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Thiaucourt-Regniéville pour l'envoi des bulletins municipaux du village. Les données collectées ne seront pas communiquées. Les données seront conservées jusqu'à la fin du mandat actuel. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, modifier votre consentement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant directement la Mairie au 03 83 81 90 10. Source : www.cnil.fr